

PROCES VERBAL
Séance du 15 janvier 2026
Début de séance : 20h30

Secrétaire de la séance : Aurélie BONNET

Ordre du jour :

1 – Délibération de désignation du secrétaire de séance

Aurélie BONNET est désignée secrétaire de séance.

2 – Délibération de l'approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date du 20/11/25

Le procès-verbal de la séance du 20/11/2025 est approuvé à l'unanimité.

3 – Délibération de la participation complémentaire santé des agents avec convention CDG46

Mme Martinez, Le Maire	Depuis le 1 ^{er} janvier 2026, les collectivités territoriales ont l'obligation de proposer à leurs agents une mutuelle. Le CDG 46 a conclu un marché avec la MNT ce qui exempte moyennant une cotisation de 100 € (convention d'une durée de 5 ans) la municipalité des démarches (obligation de recours à un marché public...). Les tarifs proposés par la mutuelle sont fixes durant deux ans. La participation mensuelle obligatoire est de minimum 15 € par agent.
---------------------------	--

4 – Délibération des contre-valeurs des redevances performances des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif

Mme Martinez, Le Maire	Au prochain conseil, avant la fin du mandat, il conviendra de voter pour une contre-valeur basée sur le RPQS. Cette contre-valeur est à rajouter aux factures des consommateurs et doit permettre d'encourager à corriger les mauvais rendements notamment dû aux fuites.
---------------------------	---

5 – DM ajustement de crédit du chapitre 11 de fonctionnement

Mme Martinez, Le Maire	La DM d'ajustement des crédits au chapitre 11 n'est finalement pas nécessaire.
---------------------------	--

6 – Questions diverses

<p>Mme Martinez, Le Maire</p>	<p>Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 30 janvier à 18h30.</p> <p>Parking les frais pour l'année 2025 s'élèvent à 20056,27 € investissement inclus. 1167 forfaits post stationnement ont été dressés ce qui représente 52214 €. Les montants d'ores et déjà payés s'élèvent à 32712 € et ceux encaissés à 30564 €. Au total les montants encaissés devraient avoisiner les 45000 €.</p> <p>Des devis pour installer une dalle aux jeux du plan d'eau vont être demandés. Si cette installation s'avérera sans doute plus coûteuse que des cailloux au demeurant difficile à se procurer elle promet meilleures longévité et hygiène.</p> <p>Travaux du château d'eau : ils sont pratiquement achevés (reste une porte à installer). La société HYDRAU ELECT a facturé un abonnement pour un service qui n'est, pour l'instant, pas opérationnel. Une réclamation a été effectuée.</p> <p>L'INSEE apporte une dotation de 903 € pour le recensement. Le coût pour la commune est de 139,82 €</p> <p>Le festival de musique de Rocamadour demande s'il est possible d'organiser un concert dans notre église le 21 juin.</p> <p>Les travaux d'archivage débiteront en mars.</p>
-----------------------------------	---

Le prochain conseil municipal aura lieu le 26 février 2026

Fin de séance : 23h30

La Secrétaire de séance,



Aurélie BONNET



Le Maire,



Catherine MARTINEZ